

 <small>Die Nationale Netzgesellschaft</small>	Etablissement de service Données certifiées de l'installation de production		FO 08 41 02
	Edition/date : 02.06.2008	Contrôle 08	Nom du fichier : FO 08 41 02 Données certifiées de l'installation RPC

Remarque importante : les modifications apportées aux données ci-après doivent être aussitôt annoncées à l'auditeur et à swissgrid.

1 Indications relatives au demandeur

Prénom

Nom

Rue

Numéro

Case postale

Code postal

Lieu

Numéro de téléphone

2ème Numéro de téléphone

Numéro de fax

E-mail de la personne de contact

Numéro du dossier de l'annonce

2 Adresse de l'installation de production¹

Nom de l'installation de production

Rue, numéro (site)

NPA, localité

¹ En cas d'un parc éolien svp. remplir un formulaire par chaque centrale éolienne. En cas des centrales hydraulique qui utilisent des niveaux de pression différents, svp. remplir un formulaire par niveau de pression.

3 Source d'énergie primaire²

Energie hydraulique, centrale au fil de l'eau

Energie hydraulique, centrale à accumulation

Uniquement si centrale à accumulation: service pompe (oui/non)

Pour centrales hydro-électriques (centrale au fil de l'eau et centrale à accumulation) :

Date de la dernière attribution de concession³ (jour, mois, année, p. ex. 12.07.2002)

Photovoltaïque – isolée

Photovoltaïque – ajoutée

Photovoltaïque – intégrée

Energie éolienne

En cas des centrales éoliennes : Nombre d'installations à énergie éolienne sur le site

Biomasse - Installation d'incinération des déchets

Biomasse - Installation d'incinération des boues

Biomasse - Installation au gaz d'épuration et de décharge

Biomasse - Autre installation de biomasse

Géothermie

Date de la mise en service⁴ (jour, mois, année, p. ex. 12.07.2002)


Puissance électrique installée (en kW)

Production annuelle moyenne prévisible (en kWh)

² Selon l'ordonnance sur l'énergie, appendice 4, chiffre 1.3

³ Date de l'attribution devant figurer sur la concession. La date de l'autorité de chose décidée de la concession ne revêt pas d'importance. En cas de cours d'eau limitrophe, prière d'indiquer la date de la concession de la Confédération, dans les autres cas celle du canton ou de la commune. Si la responsabilité de la concession incombe à des communes, est également importante la date d'attribution de la concession et non celle de l'approbation par le canton.

⁴ Si la production implique plusieurs machines (p. ex. combinaison de turbine et générateur ou plusieurs générateurs), la date de mise en service pertinente est celle de la 1^{re} machine.

 Die Nationale Netzgesellschaft	Etablissement de service Données certifiées de l'installation de production		FO 08 41 02
	Edition/date : 02.06.2008	Contrôle 08	Nom du fichier : FO 08 41 02 Données certifiées de l'installation RPC

4 Exploitant de réseau compétent

(avec point de raccordement pour l'installation de production à saisir)

Raison sociale de l'exploitant de réseau

Rue

Numéro

NPA

Localité

ID de l'exploitant de réseau (identificateur de l'AES)⁵

Numéro du compteur électrique⁶

Dernier étalonnage officiel du compteur ou la date d'expiration de la validité de la vérification ...
 (Barrer la désignation pas correcte)

Location du compteur⁷

Numéro du point de mesure (33 positions)⁸ _____

Joignez le schéma unipolaire du raccordement/des compteurs au formulaire

⁵ Disponible chez AES (<http://www.strom.ch/de/internet/networkoperator.html>)

⁶ En cas de plusieurs compteurs électriques, s.v.p. mettez plusieurs numéraux.

⁷ Information sur le bâtiment, description plus précise de l'emplacement (station de transformation, cave)

⁸ Le point d'injection de l'électricité dans le réseau par le producteur. Le numéro vient attribuer du gestionnaire du réseau de distribution selon le « Metering Code ».

5 Les données ci-dessus sont certifiées par:⁹

Nom de la conformité accrédité ou l'exploitant de la station de mesure

Rue, numéro

NPA

Localité

Personne de contact (Nom, prénom)

Numéro de téléphone de la personne de contact

E-Mail de la personne de contact

Date d'émission du formulaire présent (jour, mois, année, p. ex. 12.07.2002)

Lieu, date, signature(s) valide(s), timbre de la conformité accrédité ou du gestionnaire du réseau de distribution

A remplir par swissgrid sa :

Saisie de l'entrée dans la banque de données

Approbation de l'entrée dans la banque de données

ID de l'installation de production

Date / visa

⁹ Selon Ordonnance du DETEC sur l'attestation du type de production et de l'origine de l'électricité du 24 novembre 2006 (Etat le 1er avril 2008) les données de l'installation doivent être certifiées par un laboratoire d'évaluation de la conformité accrédité (auditeur). Pour les installations dont la puissance de raccordement est inférieure à 30 kVA une attestation de l'exploitant de la station de mesure suffit, à condition que ce dernier soit juridiquement distinct du producteur.